

6
7 **PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire** du comité consultatif des services aux élèves handicapés
8 et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**CCSEHDAA**) tenue le lundi 3 décembre
9 2018 à 19 h, dans la salle 203, au siège social de la Commission scolaire de Laval sise au
10 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval H7S 1M5.

11
12 Liste des présences :

13

Membres parents	Fonction	Présence
Bouchard , Isabelle	Commissaire-parent	Présente
Desroches , Julie	Membre parent	Présente
Fournier , Kim	Secrétaire exécutif	Présente
Fournier , Suzanne	Trésorière	Présente
Gendron , Martine	Membre parent	Présente
Labrecque , Véronique	Membre parent	Présente
Lacombe , Véronique	Représentante CP	Présente
Poulin , Alexandre	Vice-Président et Substitut aux représentants CP	Absence motivée
Poupart , Anne-Catherine	Membre parent	Présente
Ricard , Julie	Présidente	Présente
Rousseau , Mélanie	Représentante CP et exécutif du CP	Présente
Ziane , Nassima	Représentante CP	<i>Absence motivée</i>
Membres participants	Fonction	Présence
ARSENAULT , André	SERL	Présent
DESROSIERS , Jean-Sébastien	Directeur Service éducatifs	Présent
CHARBONNEAU , Françoise	Commissaire	Absence
COSSETTE , Geneviève	Repr. Professionnels	Présente
CONTANT , Martin	SLESS	<i>Absence motivée</i>
DESBIENS , Yann	Coordonnateur	Absent
Présences substituts:	Fonction	Présence
Guido , Sophia	Substitut-1	Présente
Abi Nader , Claudia	Substitut-2	Présente
Racine , Jonathan	Substitut-3	Présente
Espinosa Lopez , Liliana	Substitut-4	Absente
Moreau , Caroline	Substitut-5	Présente
BLANCHET , Nathalie	Substitut-6	Présente

Invités	Fonction	
Migneault, France	Directrice-Adjointe, services éducatifs	Présente
Beulac, Marie-Hélène	Coordonnatrice, services éducatifs	Présente
Observatrice:	Fonction	
Patry-Diotte, Lorraine	Directrice section Laval, ITA	Présente

17

18

19

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

20

Julie Ricard constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 36

21

Mme Ricard souhaite la bienvenue à Madame Patry-Diotte, et remercie tous les membres de leur présence pour ce social du temps des Fêtes.

22

23

24

2. Questions du public;

25

Madame Patry-Diotte remercie mesdames Bouchard et Blanchet de l'invitation.

26

Considérant le départ de madame Taillefer, en tant que représentante de l'ITA au CCSEHDAA, madame Patry-Diotte aimerait que l'entente entre le CCSEHDAA et l'Institut des troubles de l'apprentissage, (ITA), soit renouvelée.

27

28

29

30

L'entente consiste à ce que l'institut propose 1 conférencier et si cela convient au CCS, la conférence est organisée par le CCS et les frais sont partagés, généralement l'ITA paie le conférencier et le CCS paie les autres frais.

31

32

33

Conférence de février : trouble de l'anxiété chez les enfants. Martine Gendron est intéressée à prendre le relais, et sera donc la responsable de la communication entre l'ITA et le CCS conférencier.

34

35

36

37

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

38

Il est proposé par Mélanie Rousseau d'accepter l'ordre du jour tel que proposé, après ajout au varia des points suivants :

39

40

- *Politique des dineurs relocalisés.*

41

- *Comment les diagnostics extérieurs sont traités pas la CSDL*

42

43

CCSEDHAA 2018-12-03-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

44

45

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018;

46

Il est proposé par Véronique Lacombe d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre, tel que présenté.

47

48

CCSEDHAA 2018-12-03-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

49

50

5. Suivi au procès-verbal du 5 novembre 2018

51

En réponse à la question du public de la séance du 5 novembre au sujet du profil d'admission, un élève avec un trouble, peu importe lequel, pourrait se retrouver dans une classe spécialisée, sans avoir nécessairement un code de difficulté spécifique. Il s'agit d'un outil de travail, qui n'est pas destiné au grand public, il s'agit plutôt d'éléments favorisant des échanges entre les professionnels. C'est un guide de réflexion, contrairement à l'outil « Règle de passage du primaire vers le secondaire » par exemple qui est un outil officiel.

52

53

54

55

56 Les parents aimeraient être informés des types de classes spécialisées par école, il serait
57 intéressant d'avoir une liste. Mélanie Rousseau dit ne pas avoir été mise au courant des
58 services offerts avant de faire partie du CCS.

59
60 Madame Migneault précise que le profil global des services offerts dans nos classes
61 spécialisées est disponible dans le guide aux parents, sous l'onglet service aux élèves, à la
62 page 17.

63
64 Ligne 49 Service transport scolaire : Les questions ont été envoyées par courriel à madame
65 Ricard, le point sera mis à l'ordre du jour de la rencontre de janvier. **SUIVI**

66
67 Ligne 64, Consultation sur les critères d'inscription : La consultation a été faite et les réponses
68 ont été inscrites au sondage en ligne.

69
70 LIGNE 75 : Le document sur la politique en adaptation scolaire a été acheminé par courriel le 5
71 novembre.

72
73 Ligne 219 : La révision des règles de régie interne a été reporté en janvier. **SUIVI**

74
75 **6. Plan d'intervention : état de situation et travaux 2017-2018 et perspectives 2018-2019, par**
76 **Marie-Hélène Beaulac;**

77 La présentation sera envoyée par courriel après la rencontre. Concernant l'élément du volet
78 sondage demandé l'an dernier, il n'y a pas eu de relance car il semble que nous savons que les
79 réponses seront les mêmes. Le volet des suivi et un enjeu important, il faut en faciliter
80 l'application et les suivis.

81 Monsieur Desrosiers va s'informer à savoir s'il est possible que les plans d'interventions soient
82 disponibles via le portail Mosaik.

83 ***Dossier à suivre.***

84
85 Monsieur DesRosiers informe les membres que des outils sont disponibles dans le Guide aux
86 parents.

87
88 Il ne faut pas oublier qu'un plan d'intervention reste confidentiel, mais que s'il y a un besoin en
89 lien avec le diner par exemple, le surveillant doit y avoir accès, mais seulement à la partie qui le
90 concerne.

91
92 En résumé, les PI sont bien mis en place, la problématique vient plus du comment on en assure
93 le suivi. Marie Hélène Beaulac ajoute qu'il est important de faire une meilleure analyse pour
94 cibler le principal besoin, considérant qu'il n'est pas possible de tout travailler en même temps.

95
96 **7. Transport scolaire par Isabelle Beaudry**
97

- Comment on évalue les besoins, les capacités des élèves par rapport au transport
- Quelles sont les procédures de communication des changements (on devrait être

98 informés au min 48 h d'avance, mais ces délais ne sont pas respectés.
99

- 100
- 101
- 102
- 103
- 104
- 105
- 106
- 107
- 108
- 109
- 110
- 111
- 112
- 113
- 114
- 115
- 116
- 117
- On se retrouve dans un autobus de 48 élèves, dont 10 sont des TSA en classe spécialisées, avec un chauffeur régulier qui n'a eu qu'une petite séance de sensibilisation.
 - La gestion des plaintes au niveau du transport. Ces plaintes sont gérées à l'interne, mais sont-elles réglées seulement lorsque le parent porte plainte, ou bien c'est géré pour l'ensemble des élèves? Est-ce véhiculé ailleurs, ou bien conservé à l'interne?
 - Sanctions reliés à la suspension du transport, ce n'est pas l'enfant qui est pénalisé, mais le parent. La sanction devrait être modifiée pour affecter l'enfant.
 - Harnais pour les enfants. Dans certains cas, l'impact est négatif et l'enfant arrive à l'école encore plus désorganisé, est-ce qu'il y a une autre solution?
 - Harnais attaché, bras attachés sur le harnais et pieds attachés au plancher, est-ce que la sécurité de l'élèves est la priorité?
 - Mesures de contentions, contrôle pour que l'enfant ne soit pas en danger ni un danger pour les autres.
 - L'application du protocole d'embarquement et débarquement.
 - Pourquoi les enfants doivent attendre la berline à l'extérieur, surtout par temps froid?

Dossier à suivre

118 **8. Mot des sous-comités :**

119 **8.1 Comité communication (conférence, site web, etc.);**

120 Nassima Ziane est absente.

121 Martine Gendron est la nouvelle partenaire de l'ITA

122 Ce jeudi, 6 décembre, a lieu la conférence « guide de survie »

124 **8.2 Comité du prix persévérance;**

125 Rien à signaler

127 **8.3 Comité directeur (CREBP) ;**

128 La première rencontre est le 13 décembre. L'invitation sera acheminée aux parents par
129 courriel. Le Comité travaille depuis l'an dernier pour développer l'outil le plus efficace
130 possible.

132 **8.4 Ententes extraterritoriales;**

133 Il y a eu une entente, la consultation a été faite le 19 novembre, les représentants-
134 parents ont réagi rapidement. L'enfant était scolarisé à Laval et avaient de grands
135 besoins, il a bénéficié de beaucoup de services. Il a fréquenté 4 écoles en 4 ans ou
136 presque. Malgré tous ces efforts, la CSDL n'a pas réussi à satisfaire à tous les besoins
137 de l'enfant, il a donc été recommandé qu'il soit transféré au centre académique Fournier.

139 **9. Mot de la présidente;**

140 Madame Ricard réitère ses remerciements aux membres du comité. Elle est bien heureuse de
141 pouvoir partager ces moments avec tous. Le repas a été préparé par les élèves du CQPEL.

142

143 La documentation sur la nouvelle politique a été acheminée, il faudra lire et mettre l'emphase
144 sur les enjeux qui concernent les élèves EHDAA. Mme Ricard a reçu une lettre de
145 remerciements en réponse à la consultation. Joyeuses Fêtes à tous et toutes!

146
147

148 **10. Mot du commissaire-parent;**
149 Il y a eu un Conseil des commissaires, des demandes de consultations ont été faite sur les
150 critères d'inscription, les heures d'entrées et de sortie, etc. Deux nouveaux commissaires ont
151 été nommés depuis les démissions survenues en début d'année, soit Mesdames Josée
152 Beaudry et Roxanne Borgès Da Silva.

153
154 Madame Bouchard tiens à souhaiter à tous les membres du CCS un bon temps des Fêtes,
155 profitez de ces moments pour chérir ceux que vous aimez.

156
157 **11. Mot des représentants au comité de parents;**
158 Pour la nomination des nouveaux commissaires, le comité de parents a soumis comme
159 recommandation de s'en tenir au choix des commissaires parents. Mme Véronique Lacombe a
160 été élue pour faire partie du comité de sélection du protecteur de l'élève.

161
162 Le comité de parents a envoyé une lettre au ministre, demandant, s'il y a changement dans la
163 structure organisationnelle, de ne pas oublier ou négliger l'implication des parents, et ce peu
164 importe la structure.

165
166 La soirée « Hommage aux bénévoles » aura lieu le 11 avril, ce qui est plus tôt que les années
167 précédentes, donc plus facile pour tous considérant la fin d'année scolaire. De plus, la semaine
168 du 8 au 12 avril, c'est la semaine de l'action bénévole.

169 L'ABC guide survie se tiendra ce jeudi 6 décembre.

170
171 **12. Mot du directeur des Services éducatifs;**
172 Monsieur Jean-Sébastien DesRosiers invite tout le monde ce weekend, les 7 et 8 décembre,
173 pour le marché de Noël de Laval, au centre de la nature, alors que des élèves de nos écoles y
174 ont des kiosques.

175
176 En Adaptation scolaire, les écoles et les services éducatifs s'affairent à valider la clientèle
177 EHDA. La nouvelle appellation du ministère concernant cette opération porte le nom de
178 « processus d'assurance qualité ». Monsieur DesRosiers explique que valider tous les élèves
179 qui ont des nouveaux codes, sollicite les professionnels. Il faut composer avec la pénurie
180 orthophonistes et psychoéducatrice. Il faut donc prioriser le temps investi sur le terrain et en
181 passer le moins possible en administration, mais on n'a pas le choix il faut envoyer au ministère.
182 Me DesRosiers souhaite à son tour aux membres du CCS tous ses vœux de bonheur et de joie.

183
184 **13. Varia;**

185
186 13.1 Lorsque des diagnostics sont posés par des professionnels qui proviennent de l'extérieur
187 de la CSDL, comment sont-ils accueillis à l'intérieur? Par exemple, un neuro psychologue privé
188 est un professionnel, son diagnostic devrait donc être considéré.

189
190 M DesRosiers explique qu'un diagnostic de professionnel est assurément reconnu, mais il y a
191 des éléments sur lesquels on doit se baser pour que cela s'applique.

192

193 Madame Migneault complète en faisant références au document suivant, disponible sur le site
194 du ministère : *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves*
195 *handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)*
196

197 Pour qu'un enfant soit reconnu par le ministère, il y a 3 critères :

- 198 1- Diagnostic
- 199 2- Limitations importantes au plan scolaire.
- 200 3- Démonstration que l'enfant obtient du soutien hebdomadaire.

201
202 Normalement, les mesures ou les besoins devraient être révisées annuellement. L'objectif étant
203 de faire en sorte qu'un l'état de situation de l'élève soit bien identifié.
204

205
206 13.2 Dîneurs relocalisés.

207
208 Le service n'est pas disponible à l'école de quartier, mais l'enfant est traité différemment selon
209 qu'il s'agisse d'un EHDA ou non.
210

211 La mesure a été mise en place il y a plusieurs années et n'était pas pour les EHDA. Une
212 politique sera sûrement ouverte bientôt et le CCS sera consulté et pourra faire ses
213 recommandations.
214

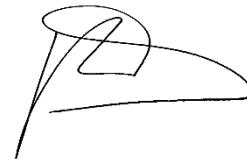
215 **14. Levée de l'assemblée.**

216
217 A 22 h 10 l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Isabelle Bouchard en propose la levée.
218 La prochaine rencontre est prévue le 14 janvier 2019.
219

220 **CCSEDHAA 2018-12-03-003**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

221
222



223
224
225 _____
226 Kim Fournier
227 Secrétaire exécutif

225 _____
226 Julie Ricard
227 Présidente

228
229 Marie Josée Hébert (Secrétaire de la rencontre)
230